

Appel à projet sur le développement de la télémédecine dans les EHPAD de Normandie

Caen, le 20 avril 2017

L'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie publie un appel à projets régional afin de déployer des solutions de téléconsultation au profit des résidents des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Les personnes hébergées en EHPAD constituent une population fragile dont l'état de santé nécessite un recours fréquent à des compétences médicales – généralistes et spécialisées.

L'ambition du présent appel à projet est de :

- faciliter l'accès au plus près du résident à des avis médicaux pour une prise en charge de qualité
- éviter le transport de résidents âgés pour des avis médicaux demandés par leur médecin traitant ;
- limiter le passage aux urgences des personnes âgées par une prise en charge diagnostique précoce au plus près de leur lieu de vie ;
- organiser un maillage territorial global des EHPAD via un dispositif de téléconsultations accessibles aux professionnels de santé et aux établissements de santé qui le souhaitent.

L'appel à projet s'adresse donc à des établissements de santé, des professionnels de santé libéraux ou des structures associatives présentant, en lien étroit avec des structures médico-sociales d'un territoire, un projet médical et soignant de prise en charge par télémédecine, pour des spécialités médicales où les besoins sont jugés prioritaires. Il vise à faire émerger des solutions techniques et organisationnelles permettant de couvrir l'ensemble des personnes accueillies en EHPAD sur un territoire donné.

Les candidatures sont attendues au plus tard le mercredi 12 juillet 2017 à 12h.

L'ARS sélectionnera les projets les plus pertinents au cours du 2^{ème} semestre 2017. Les projets retenus s'appuieront sur les dispositions du cahier des charges national publié le 28 avril 2016. Ils pourront bénéficier d'un soutien du Fonds d'intervention régional destiné à contribuer aux coûts de mise en œuvre de l'activité (équipements, achats de solutions informatiques, frais liés à l'amorçage du projet,...).

Dans le cadre de cet appel à projet, l'ARS organisera également des revues de projets avec les acteurs sélectionnés, afin de faciliter le partage des pratiques respectives et permettre à terme le déploiement des activités de télémédecine en EHPAD sur l'ensemble du territoire normand.

[Retrouvez l'appel à projets sur le site internet de l'ARS de Normandie.](#)

Contact presse ARS de Normandie

Lidia Chougar T. 02 31 70 97 63

ars-normandie-communication@ars.sante.fr